

# AVIS DE MARCHÉ

## 1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de Villefranche-de-Panat

1, Avenue du Lévézou

12 430 VILLEFRANCHE DE PANAT

Tél. : 05.65.46.58.08 ; Email : [mairie-villef-panat@wanadoo.fr](mailto:mairie-villef-panat@wanadoo.fr)

## 2. OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée en application des dispositions de l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique (CCP) et des sections 1, 2 et 3 qui en découlent.

Objet du marché : Rénovation de l'école publique et du centre de loisirs de Villefranche de Panat.

Marché de travaux.

Classification CPV : 454 54100-5 Travaux de réfection.

Lieu d'exécution : avenue des artisans - 12 430 VILLEFRANCHE DE PANAT.

## 3. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Conformément à l'article L.2113-10 du code de la commande publique (CCP), le marché est passé en lots séparés détaillés comme suit :

- LOT 1 : Gros œuvre.
- LOT 2 : Menuiseries extérieures.
- LOT 3 : Chapes, carrelages, faïences et plinthes.
- LOT 4 : Cloisons, doublages, faux plafonds, isolation combles, portes intérieures, cloisons pivotantes coulissantes, cabines sanitaires.
- LOT 5 : Plomberie, sanitaires, ventilation.
- LOT 6 : Electricité, chauffage.
- LOT 7 : Peinture.

Acceptation des variantes : NON.

Marché à tranche unique.

## 4. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération (détaillés dans le règlement de la consultation) :

- Le prix des prestations (60 points) ;
- La valeur technique des prestations (40 points).

## 5. CONDITIONS DE DELAIS

Date limite de réception des offres : **vendredi 26 juillet 2019 à 12h00.**

Date d'envoi du présent avis à la publication : lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019.

## 6. MODE DE REPONSE

Conformément aux dispositions de l'article L. 2132-2 du CCP, la transmission des candidatures et des offres sera faite par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.e-occitanie.fr/>

Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du Code civil.

La signature électronique n'est pas obligatoire.

## 7. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS ET AUPRES DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS

Tribunal administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV, 31068 Toulouse Cedex 7.

Tél. : 05-62-73-57-57, télécopieur : 05-62-73-57-40.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours dans le règlement de la consultation.

## 8. ECHANGES AVEC LES ENTREPRISES

Les échanges avec les entreprises (questions/réponses lors de la consultation ou de l'analyse des offres) seront faits par voie électronique via le profil de l'acheteur.

## 9. ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES DOCUMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS

Les pièces écrites du projet sont téléchargeables gratuitement sur le site internet : <https://www.e-occitanie.fr/>